



Réf: Dossier N° 012955

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIGNONA »

<u>Siège social</u> Grand-bassam, Grand-bassam, MOKEY VILLE,lot 1584,ilot 164

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIGNONA »

<u>Objet:</u> EQUIPEMENT DE BLOC OPERATOIRE ,LIVRAISON DES GANTS D'EXAMEN

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la et la vente de tous biens meubles et immeubles. auprès tous établissements L'emprunt de toutes sommes de financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds prise de participation dans toute de commerce. La société existante OU devant être créée. Et généralement financières, commerciales, industrielles. opérations mobilières et immobilières rapportant directement ou indirectement se l'objet social faciliter l'extension ou pouvant en ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales F Dix Mille (10,000)CFA chacune en numéraires. numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Grand-bassam, Grand-bassam, MOKEY VILLE,lot 1584.ilot 164

<u>Dirigeant(s)</u>: Mme COULIBALY KIGNONFOLO NAMINATA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-02588 du 26/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°15939/GTCA/RC/2021 du 26/08/2021

